

Le PIB réel par habitant : Définitions et comparaisons Québec- Ontario

Pierre Fortin¹

Note de recherche
Research note
2024-02

Décembre / December 2024

CHAIRE en macroéconomie
et prévisions
ESG UQÀM

La Chaire en macroéconomie et prévisions est fière de s'appuyer sur un partenariat avec les organisations suivantes:



Les opinions et analyses contenues dans les cahiers de recherche de la Chaire ne peuvent en aucun cas être attribuées aux partenaires ni à la Chaire elle-même et elles n'engagent que leurs auteurs.

Opinions and analyses contained in the Chair's working papers cannot be attributed to the Chair or its partners and are the sole responsibility of the authors.

Le PIB réel par habitant : définitions et comparaisons Québec-Ontario

Pierre Fortin*
Département des sciences économiques
ESG UQAM

Novembre 2024

Résumé

Doit-on ajouter foi à l'affirmation voulant que l'économie du Québec accuse un retard important par rapport à celle de l'Ontario ? La présente note de recherche répond à cette question en définissant le concept de « PIB réel par habitant » qui sert à comparer les économies des deux provinces, en présentant les deux façons classiques de mesurer ce concept, soit comme « niveau de vie » ou comme « performance économique », et en montrant comment ces deux mesures aboutissent à une conclusion sur l'écart économique entre le Québec et l'Ontario qui n'est plus la même lorsqu'on se conforme à la règle internationale qui commande de prendre en compte la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien dans les deux provinces. Je conclus que le retard économique du Québec relativement à l'Ontario a maintenant été comblé. Une annexe technique explique en détail la procédure suivie pour estimer la différence entre les niveaux absolus de prix de la demande intérieure finale au Québec et en Ontario et pour rendre la comparaison entre les deux provinces conforme au principe de la parité des pouvoirs d'achat.

* Je suis redevable à Mario Fortin, John Helliwell, Mario Polèse, Michael Smart et Michael Wolfson pour leurs utiles commentaires et suggestions. Je n'ai reçu, pour la préparation de cette étude, aucun soutien financier ou en nature de quelque personne ou organisme qui pût y trouver un intérêt politique ou financier.

*« Il y a deux sortes de macroéconomistes :
ceux qui comprennent la comptabilité nationale,
et les autres. »*

Bent Hansen

Introduction

Les analystes financiers et les dirigeants politiques expriment le plus souvent l'opinion que l'économie québécoise accuse un important retard par rapport à l'économie ontarienne. La base de leur affirmation repose sur l'observation que le « PIB réel par habitant » du Québec est très inférieur à celui de l'Ontario. Par exemple, dans sa mise à jour de novembre 2024 intitulée *Le point sur la situation économique et financière*, le ministère des Finances du Québec indiquait qu'en 2023 le niveau de vie, ou « PIB réel par habitant », de l'Ontario était 12,3 % plus élevé que celui du Québec. Ce n'est pas un mince écart.

Dans la présente note de recherche, j'évalue la validité de cette affirmation répandue au sujet du retard économique du Québec. Je présente les deux définitions classiques du PIB réel par habitant et je montre que les mesures officielles de ces définitions appliquées aux deux provinces du Québec et de l'Ontario présentent une image fautive de leurs situations économiques comparatives véritables, parce qu'elles dérogent au principe comptable de la parité des pouvoirs d'achat qui doit être appliqué à toute comparaison internationale ou interrégionale. Je vais conclure que le retard économique séculaire du Québec sur l'Ontario s'est progressivement estompé depuis 35 ans et a maintenant été un peu plus que comblé. Une annexe technique explique ensuite en détail la procédure que j'ai suivie pour estimer l'excédent de pouvoir d'achat dont jouissaient les Québécois par rapport aux Ontariens en 2023.

La notion de revenu, ou produit, intérieur brut (PIB) réel par habitant est régulièrement utilisée pour estimer le niveau de vie et évaluer la performance économique du Québec, le plus souvent relativement à l'Ontario. Il s'agit d'une bonne habitude, mais il faut bien noter au départ que la poursuite du bien-être collectif exige de favoriser non seulement le revenu réel par habitant, mais aussi d'autres déterminants importants de la satisfaction des gens avec la vie en général (le bonheur, quoi), comme l'espérance de vie en santé, le soutien social, la liberté de choix, la générosité, la qualité du gouvernement et l'absence de corruption. Il demeure cependant tout à fait légitime de porter une attention particulière au PIB réel par habitant, parce qu'il explique déjà à lui seul statistiquement plus de 75 % de l'indice du bonheur estimé par la firme Gallup pour plusieurs pays membres des Nations unies. Aux dernières nouvelles, en moyenne des années 2021 à 2023, le Québec occupait le 6e rang et le Canada hors Québec le 19e rang dans le classement mondial basé sur cet indice du bonheur estimé par Gallup pour 143 pays¹.

¹ Résultats tirés de Helliwell et coll. (2024, annexe statistique). J'ai obtenu les rangs du Québec et du Canada hors Québec dans un échange privé avec le professeur Helliwell.

Comparer le Québec à l'Ontario est par ailleurs fort approprié. Cette dernière province est en effet une proche voisine qui, comme le Québec, est de bonne taille, industriellement diversifiée et dépourvue de ressources pétrolières. L'Ontario est un bon point de référence, contrairement aux huit autres provinces canadiennes. L'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve sont plongés dans la production d'hydrocarbures ; le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont des petites provinces industriellement peu diversifiées ; et la Colombie-Britannique est concentrée dans les ressources naturelles et tournée du côté du Pacifique.

Le PIB réel par habitant comme niveau de vie ou comme performance économique

Comment mesurer le PIB réel par habitant ? Il s'agit d'un rapport dont le numérateur est toujours le même : le PIB en dollars courants ou « nominal », noté PIBN. Dans un pays ou une région, le PIBN mesure à la fois la valeur totale de la production et des ventes et le revenu total qui en résulte pour les salariés, les propriétaires (ou actionnaires) d'entreprises, les prêteurs et les gouvernements, et qui leur est distribué dans un trimestre ou une année donnés.

Au dénominateur, la signification du qualificatif « réel » est moins évidente. Il peut vouloir dire deux choses. On peut, premièrement, diviser la valeur monétaire que représente le PIBN par l'indice des prix de la demande intérieure finale (la DIF), noté IPDIF, qui mesure l'évolution des prix de tout ce que nous achetons, soit non seulement les biens de consommation privés, mais tous les biens de consommation et d'investissement, privés et publics. Ou on peut, deuxièmement, diviser le PIBN par l'indice des prix du PIB lui-même, noté IPPIB, qui mesure l'évolution des prix de tout ce que nous produisons et vendons. Il faut bien comprendre ici que ce que nous produisons et vendons (le PIB) inclut nos exportations mais exclut nos importations, tandis que ce que nous achetons (la DIF) inclut nos importations mais exclut nos exportations². L'autre élément du dénominateur du PIB réel par habitant, visé par l'expression « par habitant », peut désigner la population de tous les âges, notée NTOT, ou la population des principaux âges actifs, notée N1564 (soit la population des 15 à 64 ans).

Le PIB réel par habitant peut viser à mesurer soit le niveau de vie, soit la performance économique. Le niveau de vie quantifie la capacité moyenne des agents économiques à acheter des biens et des services, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat. Comme l'ensemble des achats concernent le bien-être de la population entière, c'est évidemment IPDIF et NTOT qu'il faut utiliser au dénominateur du PIB réel par habitant. Ce dernier est alors égal au rapport PIBN/(IPDIF*NTOT). En 2023, selon les comptes économiques provinciaux de l'ensemble de l'année et les populations du 1^{er} juillet publiés par Statistique Canada, le rapport Québec/Ontario ainsi calculé pour le niveau de vie était de 0,911, ce qui plaçait le Québec en désavantage de $100\% - 91,1\% = 8,9\%$ relativement à l'Ontario³.

² Selon la notation classique des comptes économiques, on a $DIF = C + I + G$ et $PIB = C + I + G + X - M = DIF + X - M$, où C = consommation privée, I = investissement privé, G = dépenses publiques en biens et en services = consommation publique + investissement public, X = exportations et M = importations.

³ Les données de 2023 pour le Québec donnaient PIBN = 579 460 M\$, IPDIF = 121,19 sur base 2017 = 100 et NTOT = 8 848 020 ; pour l'Ontario, on avait PIBN = 1 119 545 M\$, IPDIF = 120,85 sur base 2017 =

Crucialement, toutefois, ce résultat compare des valeurs qui ne prennent pas en compte la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien entre les deux provinces, car l'indice de prix officiel IPDIF sur lequel la comparaison entre les deux provinces est basée suppose a priori que le dollar canadien avait le même pouvoir d'achat au Québec qu'en Ontario dans l'année de base 2017, choisie par Statistique Canada.

La performance économique, quant à elle, mesure le volume réel, c'est-à-dire la quantité physique, de biens et de services que nos entreprises et nos gouvernements produisent et vendent avec les ressources humaines limitées auxquelles ils ont potentiellement accès. C'est dans ce cas IPPIB et N1564 qu'il faut utiliser au dénominateur du PIB réel par habitant. Ce dernier est alors égal à PIBN/(IPPIB*N1564). En 2023, le rapport Québec/Ontario ainsi défini était de 0,936, ce qui traduisait un désavantage de $100\% - 93,6\% = 6,4\%$ pour le Québec relativement à l'Ontario⁴. Encore ici, il faut souligner que ce résultat compare des valeurs qui ne prennent pas en compte la différence de volume réel de biens et de services produits et vendus que mesure chaque montant donné en dollars canadiens dans les deux provinces. La distinction entre niveau de vie et performance économique est classique et bien connue des experts en comptabilité nationale depuis plusieurs générations, mais elle est souvent négligée par les commentateurs.

Le PIB réel par habitant selon le ministère des Finances du Québec

La définition du PIB réel par habitant utilisée par le ministère des Finances du Québec (MFQ), quant à elle, est un concept hybride égal à PIBN/(IPPIB*NTOT). Elle est à cheval sur la mesure du niveau de vie, qui emploie NTOT au dénominateur, et celle de la performance économique, qui emploie IPPIB au dénominateur.

En divisant le PIB en dollars courants PIBN par NTOT plutôt que par N1564, le MFQ signale son intention de mesurer le niveau de vie moyen de tous les Québécois. Son choix de NTOT est alors correct, mais le fait qu'il divise ensuite le PIBN par IPPIB au lieu de IPDIF ne l'est pas, car cela revient à supposer implicitement que ce sont les prix des exportations, plutôt que ceux des importations, qui influent sur leur pouvoir d'achat, donc sur leur niveau de vie et leur bien-être. La mesure du MFQ omet ainsi de prendre en compte l'impact des changements dans les termes de l'échange, c'est-à-dire dans le rapport entre les prix des exportations et ceux des importations, sur le niveau de vie. Le résultat pour cette mesure hybride du rapport Québec/Ontario en 2023 (toujours non convertie en parité interprovinciale de pouvoir d'achat) était de 0,890⁵. Le désavantage

100 et NTOT = 15 623 207. Le rapport entre le niveau de vie du Québec et celui de l'Ontario était donc $(579\,460/(121,19*8\,848\,020)) \div (1\,119\,545/(120,85*15\,623\,207)) = 0,911$ (sans ajustement pour la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien entre les deux provinces).

⁴ Les données de 2023 pour le Québec donnaient PIBN = 579 460 M\$, IPPIB = 123,22 sur base 2017 = 100 et N1564 = 5 617 013 ; pour l'Ontario, on avait PIBN = 1 119 545 M\$, IPPIB = 120,03 sur base 2017 = 100 et N1564 = 10 433 710. Le rapport entre la performance économique du Québec et celle de l'Ontario était donc $(579\,460/(123,22*5\,617\,013)) \div (1\,119\,545/(120,03*10\,433\,710)) = 0,936$ (ici encore, sans ajustement pour la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien entre les deux provinces).

⁵ Au moyen des données rapportées pour l'année 2023 dans les deux notes précédentes, on trouve que le rapport Québec/Ontario basé sur cette mesure hybride de PIB réel par habitant était

du Québec sur l'Ontario était donc de $100\% - 89,0\% = 11,0\%$. Le MFQ calcule cependant l'écart entre les deux provinces sur la base du rapport inverse Ontario/Québec, qui était de $1/0,890 = 1,123$ en 2023. Cela donnait un avantage de 12,3 % à l'Ontario sur le Québec, tel qu'indiqué au début de la présente note. L'écart ainsi calculé par le MFQ ne prend pas en compte la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien entre les deux provinces.

La prise en compte de la parité de pouvoir d'achat selon la règle internationale

Ainsi donc, ni le niveau de vie ni la performance économique ni la mesure hybride du MFQ tels que définis jusqu'ici ne prennent en compte les différences de valeur réelle du dollar canadien entre les deux provinces. Un taux de conversion des indices de prix en « parité de pouvoir d'achat (PPA) » est cependant toujours nécessaire lorsqu'on fait des comparaisons internationales ou interrégionales parce que les indices de prix sont normalisés à 100 dans une année choisie et qu'en cette année de base les niveaux moyens de prix n'étaient pas nécessairement les mêmes dans les pays ou les régions comparés. Tous les organismes internationaux suivent strictement cette règle lorsqu'ils comparent les PIB réels par habitant de pays ou de régions, que les entités comparées utilisent la même monnaie, comme dans le cas des pays membres de la zone euro, ou qu'elles emploient des monnaies différentes⁶. Pour capter correctement la réalité, les comparaisons de prix et de revenu réel entre provinces canadiennes comme le Québec et l'Ontario doivent impérativement s'y astreindre.

Présentement, dans toutes les provinces, Statistique Canada normalise l'IPDIF et l'IPPIB à 100 en 2017, alors qu'on sait bien que les niveaux absolus de prix moyens n'étaient pas les mêmes d'une province à l'autre dans cette année de base. La seule source officielle disponible pour commencer à estimer les PPA interprovinciales est le tableau de données 18-10-0003-01 de Statistique Canada, qui fournit des comparaisons de prix de détail à la consommation privée pour 15 villes canadiennes. Pour l'année de base 2017, Statistique Canada a estimé que le panier représentatif de consommation qui coûtait 110 dollars à Toronto coûtait 92 dollars à Montréal, ce qui donnait un rapport Montréal/Toronto de $92/110 = 0,836$ pour les prix à la consommation. Les prix étaient donc en moyenne inférieurs de $100\% - 83,6\% = 16,4\%$ à Montréal en 2017.

Pour comparer les niveaux de vie du Québec et de l'Ontario, il faut étendre l'estimation des niveaux absolus de prix, c'est-à-dire des prix convertis en PPA, à l'ensemble de la demande intérieure finale des deux provinces dans l'année de base 2017. Une fois cette évaluation faite, le niveau absolu des prix de chaque année antérieure ou postérieure à 2017 dans chaque province s'obtient en multipliant le niveau absolu de 2017 par la valeur de l'IPDIF de l'année considérée. Dans l'annexe technique qui suit le corps du texte, j'explique en détail la méthode que j'ai utilisée pour comparer les niveaux absolus des

$(579\,460 / (123,22 * 8\,848\,020)) \div (1\,119\,545 / (120,03 * 15\,623\,207)) = 0,890$ (toujours sans ajustement pour la différence de pouvoir d'achat du dollar canadien entre les deux provinces).

⁶ Voir, par exemple, la base de données des Perspectives économiques mondiales du Fonds monétaire international (2024).

prix des deux provinces en 2017 pour les quatre composantes de la demande intérieure finale, soit la consommation privée et publique et l'investissement privé et public.

L'écart Québec-Ontario en niveau de vie

Je résume brièvement les résultats que j'ai obtenus jusqu'ici et qui sont rapportés plus loin dans cette annexe. Premièrement, j'estime que le rapport des prix à la consommation privée pour l'ensemble du Québec relativement à l'ensemble de l'Ontario était de 86,3 % en 2017. Ce pourcentage est supérieur à celui de 83,6 % indiqué plus haut pour le rapport de prix à la consommation entre Montréal et Toronto. Cela résulte du fait que les prix sont plus élevés à Montréal que dans le reste du Québec et plus élevés à Toronto que dans le reste de l'Ontario, mais que l'écart de prix entre Montréal et le reste du Québec est plus petit qu'entre Toronto et le reste de l'Ontario. Deuxièmement, toujours en 2017, le rapport des prix Québec/Ontario de 86,3 % ainsi obtenu pour la consommation privée passe à 89,0 % pour l'ensemble de la DIF, parce que les rapports de prix Québec/Ontario pour les autres composantes de la DIF, soit la consommation publique⁷ et l'investissement privé et public sont globalement plus élevés que le rapport Québec/Ontario pour la consommation privée. Ces deux ajustements amènent à conclure qu'en 2017 les prix d'achat des biens de consommation et d'investissement privés et publics au Québec étaient globalement inférieurs de $100\% - 89,0\% = 11,0\%$ à ceux en vigueur en Ontario.

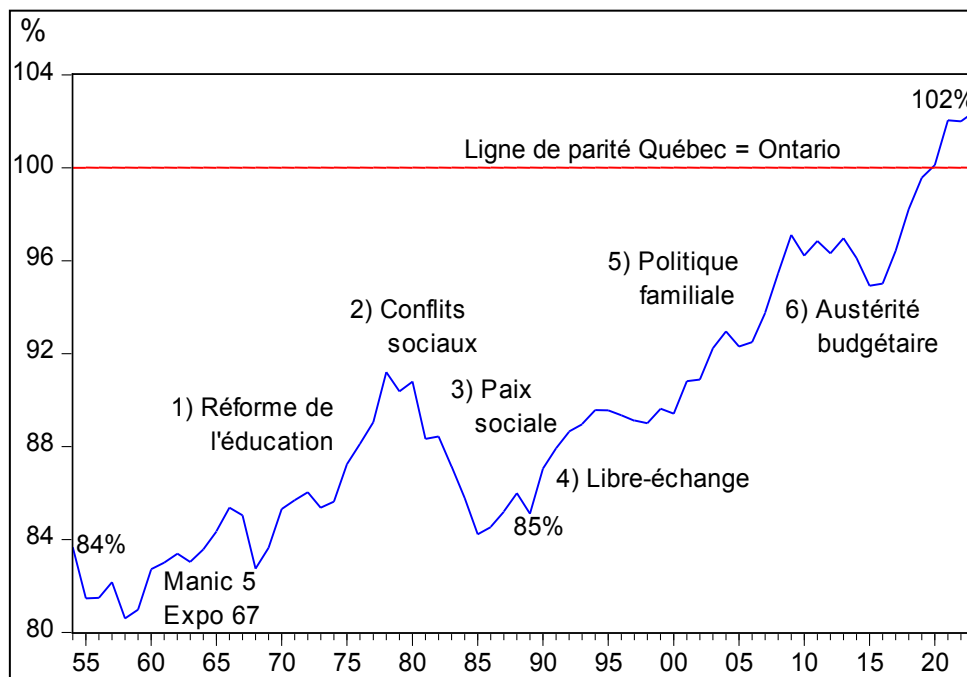
La figure 1 ci-dessous met en lumière la conséquence de ces calculs pour la comparaison du niveau de vie du Québec avec celui de l'Ontario depuis 70 ans. Au cours des 35 premières années, de 1954 à 1989, le niveau de vie du Québec n'a guère fait mieux que celui de l'Ontario. Le rapport Québec/Ontario a bien connu des poussées favorables (Manic 5, Baie-James, Expo 67, Olympiades), mais elles ont été passagères. Ce n'est qu'au tournant des années 1990 que l'économie québécoise a véritablement pris son envol relativement à l'économie ontarienne. Cumulativement de 1989 à 2023, le niveau de vie a crû de 30 % en Ontario, mais de 56 %, soit presque deux fois plus, au Québec. C'est cette poussée de croissance plus rapide et soutenue du Québec qui, comme l'illustre la figure 1, lui a permis de convertir son retard de 15 % sur l'Ontario en 1989 en avantage d'un peu plus de 2 % en 2023.

Tout cela découle du fait qu'en 2023, tel que calculé plus haut, le rapport Québec/Ontario pour le niveau de vie PIBN/(IPDIF*NTOT) non converti en PPA était de 0,911 (en

⁷ Les comptes économiques définissent la consommation publique comme l'ensemble des dépenses courantes des administrations publiques générales en biens et en services. Ces dépenses courantes excluent les dépenses d'investissement. Les administrations publiques générales comprennent les ministères et organismes gouvernementaux, de même que les institutions publiques qui dépendent totalement ou presque du contrôle et du financement gouvernemental (comme l'éducation et la santé publiques). Les entreprises gouvernementales n'en font pas partie, mais sont plutôt incluses avec les privées dans le grand secteur des entreprises. Les dépenses en biens et en services sont à l'exclusion des transferts et des subventions des gouvernements aux ménages, aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et aux entreprises.

dollars enchaînés de 2017), alors que le rapport entre le niveau absolu des prix de la DIF au Québec et celui de l'Ontario dans cette année de base était de 0,890. Cela donne un rapport Québec/Ontario en niveau de vie converti en PPA de $0,911/0,890 = 1,024$ et, par conséquent, un avantage de 2,4 % au Québec sur l'Ontario en 2023. Les chiffres précis sont évidemment sujets à discussion, mais les ordres de grandeur semblent assez robustes. Pour l'instant, on ne peut éviter de conclure qu'en 2023 le Québec avait globalement comblé, voire un peu plus que comblé, son retard historique sur l'Ontario en niveau de vie. Insistons encore une fois sur le fait que ce qui compte pour le niveau de vie, ce n'est pas le nombre de dollars dont on dispose dans son portefeuille, mais bien ce qu'on peut réellement se procurer avec ces dollars. Même si les Québécois avaient $100\% - 91,1\% = 8,9\%$ moins de dollars à dépenser que les Ontariens en 2023, ils ont pu malgré tout se procurer $102,4\% - 100\% = 2,4\%$ de plus de volume réel de biens et de services parce que les prix à l'achat au Québec étaient $100\% - 89,0\% = 11,0\%$ plus faibles qu'en Ontario.

Figure 1 : Évolution du niveau de vie du Québec en pourcentage de celui de l'Ontario de 1954 à 2023, exprimé en dollars à pouvoir d'achat identique dans les deux provinces



Source : Calculs basés sur les tableaux 17-10-0005-01 et 36-10-0222-01 de Statistique Canada.

L'écart Québec-Ontario en performance économique

Pour comparer maintenant la performance économique PIBN/(IPPIB*N1564) du Québec et de l'Ontario, il faut étendre la comparaison des prix absolus de la DIF à la totalité de la dépense intérieure brute (identique au PIB) en y ajoutant les prix des exportations et en y retranchant ceux des importations, puisque le PIB est égal à la DIF plus les exportations

et moins les importations. Cette tâche est techniquement difficile. Mais si on suppose pro forma que le rapport Québec/Ontario pour les prix du PIB était le même que pour les prix de la DIF dans l'année de base 2017, on obtient que la performance économique du Québec était supérieure de 5,2 % à celle de l'Ontario en 2023. Cela découle du fait qu'en 2023, tel que calculé plus haut, le rapport Québec/Ontario pour la performance économique PIBN/(IPPIB*N1564) non convertie en PPA était de 0,936, alors que le rapport estimatif entre le niveau absolu des prix au Québec et celui de l'Ontario était de 0,890 dans l'année de base 2017. Cela donne un rapport Québec/Ontario de performance économique converti en PPA de $0,936/0,890 = 1,052$ et, par conséquent, un avantage de 5,2 % au Québec sur l'Ontario en 2023. Il s'agit d'une approximation pour la forme et non d'un niveau certain. Mais ici encore, on ne peut éviter de conclure pour l'instant qu'en 2023 le Québec avait globalement comblé, voire un peu plus que comblé, son retard en performance économique sur l'Ontario⁸.

Conclusion : pourquoi les prix sont-ils moins élevés au Québec qu'en Ontario ?

Il est naturel de se demander comment il se fait que le niveau moyen des prix au Québec soit systématiquement inférieur à celui de l'Ontario. Cette question n'a pas été complètement élucidée, mais on peut émettre pour l'instant au moins deux explications complémentaires. La première concerne les frais de logement, d'où provient environ la moitié de l'écart de prix à la consommation entre Montréal et Toronto⁹. Dans plusieurs publications, le professeur Mario Polèse, de l'Institut national de la recherche scientifique, a démontré que, jusqu'ici, le marché immobilier a été globalement mieux géré (en matière de zonage, de taxation, de charges de développement et d'autres réglementations), et que la concentration monopolistique dans ce marché est beaucoup moins prononcée, au Québec qu'en Ontario¹⁰. La seconde explication tient aux différences de structure industrielle et de pression concurrentielle entre les deux provinces. La forte concentration industrielle de l'Ontario dans la finance et dans l'automobile et la vive concurrence avec les salaires américains dans ces secteurs tirent la moyenne des salaires ontariens vers le haut. Ce facteur joue moins dans le cas des salaires au Québec, où ces deux secteurs occupent une moins grande place¹¹. Les écarts interprovinciaux de salaires qui en résultent ont évidemment des retombées sur les prix.

On peut enfin se demander pourquoi les milieux économiques, politiques et médiatiques continuent d'affirmer que le Québec affiche encore aujourd'hui un retard économique

⁸ Notons ici qu'en retenant la même hypothèse pro forma quant au rapport estimatif entre le niveau absolu des prix au Québec et celui de l'Ontario, soit 0,890 dans l'année de base 2017, il s'ensuit que l'écart Québec/Ontario selon la mesure hybride du MFQ était nul en 2023, puisque cet écart non converti en PPA était lui-même de 0,89, ce qui donne un rapport converti en PPA de $0,89/0,89 = 1,000$.

⁹ Statistique Canada a par exemple estimé qu'à qualité comparable le logement coûtait 48 % plus cher à Toronto qu'à Montréal en 2017 (tableau 18-10-0003-01).

¹⁰ Voir Polèse (2020). En ce qui regarde le rôle joué par la concurrence dans le marché de l'immobilier, on a parfois résumé la comparaison entre le Québec et l'Ontario en disant que le Québec a un grand nombre de petits propriétaires, alors que l'Ontario a un petit nombre de grands propriétaires.

¹¹ En 2023, selon Statistique Canada, l'Ontario comptait sept fois plus de salariés qu'au Québec dans l'automobile (103 000 contre 15 000, tableau 14-10-0202-01), et le salaire versé dans la fabrication de véhicules en Ontario dépassait de 37 % la moyenne provinciale de cette province (tableau 14-10-0204-01).

d'environ 10 % sur l'Ontario, alors qu'un calcul simple et approximatif, mais robuste et fondé sur l'application rigoureuse d'une règle internationale bien connue, démontre que l'écart est maintenant comblé ou a même été inversé. Plusieurs explications sont possibles, mais la plus plausible est ancrée dans la tendance très répandue à confondre le monétaire et le réel. Dans le cas présent, l'existence d'une zone monétaire unifiée d'un océan à l'autre nous induit naturellement à croire que les valeurs monétaires exprimées en dollars canadiens ont la même portée réelle dans toutes les régions du pays, de sorte qu'un dollar achèterait à peu près la même chose partout. La pratique des agences nationales de statistique (comme Statistique Canada) de publier toutes leurs données régionales de comptes économiques sans ajustement pour les différences interrégionales de valeur réelle encourage évidemment cette croyance. On comprend alors que les divers milieux ne tiennent pas compte de l'écart absolu entre les prix de deux régions comme le Québec et l'Ontario. C'est toutefois la responsabilité des chercheurs d'aller plus loin, de proposer une valeur estimative de l'ajustement nécessaire et d'en tirer les conséquences, ce que je me suis employé à faire dans la présente note.

Annexe technique

Tel qu'indiqué dans le corps du texte, le niveau de vie (NV) qu'on tire directement des données officielles de Statistique Canada à partir du PIB nominal (PIBN), de l'indice des prix de la demande intérieure finale (IPDIF) et de la population de tous les âges (NTOT) est défini comme suit :

$$NV = PIBN / (IPDIF * NTOT).$$

Cette définition officielle permet de calculer comment le niveau de vie d'une province individuelle a varié d'une année à l'autre en partant de l'année de base 2017, où Statistique Canada fixe l'indice IPDIF à 100. Elle permet également d'estimer combien le rapport entre les niveaux de vie de deux provinces différentes comme le Québec et l'Ontario a varié d'une année à l'autre. Mais elle ne permet pas de déterminer correctement la hauteur absolue du rapport entre leurs niveaux de vie en un point quelconque du temps. On peut écrire ce rapport comme suit :

$$\begin{aligned} NVQC / NVON &= (PIBNQC / (IPDIFQC * NTOTQC)) / (PIBNON / (IPDIFON * NTOTON)) \\ &= (PIBNQC / PIBNON) * (IPDIFON / IPDIFQC) * (NTOTON / NTOTQC). \end{aligned}$$

Le problème réside dans les définitions officielles d'IPDIFQC et IPDIFON, qui fixent arbitrairement les valeurs de ces deux indices au même niveau 100 dans l'année de base. Cela laisse supposer a priori que les niveaux moyens des prix à la consommation et à l'investissement privés et publics, qui constituent la DIF, était exactement les mêmes pour le Québec et l'Ontario en 2017. C'est comme si un dollar de revenu procurait en moyenne le même pouvoir d'achat pour les biens de consommation et d'investissement privés et publics qui composaient la DIF dans les deux provinces cette année-là.

Comme on va voir, ce n'est pas du tout le cas. Je vais démontrer qu'en 2017 le niveau moyen absolu des prix de la DIF était plus faible au Québec qu'en Ontario, ce qu'on peut exprimer comme suit : $PDIFQC < PDIFON$, ou $PDIFQC/PDIFON < 1$.

Rappelons d'abord que la DIF est la somme de la consommation privée et publique et de l'investissement privé et public. Afin d'estimer le rapport global entre les niveaux absolus des prix de la DIF du Québec et ceux de l'Ontario, c'est-à-dire $PDIFQC/PDIFON$, et démontrer qu'il est inférieur à l'unité, je vais décomposer la DIF en dollars courants du Québec en sept éléments distincts. La première colonne de chiffres du tableau A1 présente cette partition de la DIF en dollars courants du Québec de l'année 2017 dans ces sept éléments, en conformité avec les comptes économiques provinciaux publiés par Statistique Canada. La deuxième colonne chiffrée indique à l'avance les rapports entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario résultant des estimations que je vais obtenir dans ce qui va suivre pour chacun des sept éléments. Le rapport $PDIFQC/PDIFON$ pour la DIF totale qui apparaît en bas à droite du tableau est égal à la moyenne pondérée de ces sept rapports individuels¹².

Tableau A1. Décomposition de la demande intérieure finale (DIF) du Québec en sept éléments distincts et rapports entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario estimés pour chacun de ces éléments et pour la moyenne d'ensemble, année 2017

N°	Éléments	DIF du Québec (M\$)	Rapport des prix Québec/Ontario
1	Dépenses de consommation privée des ménages et des ISBLSM	250 849	0,863395
2	Dépenses de rémunération dans le secteur public de l'Éducation	13 533	0,914976
3	Dépenses de rémunération dans le secteur public de la Santé	25 208	0,899380
4	Dépenses de rémunération dans le reste des administrations publiques générales	39 625	0,973728
5	Dépenses de fonctionnement de l'ensemble des administrations publiques générales	19 591	0,816839
6	Dépenses totales de construction des secteurs privé et public	54 029	0,943858
7	Dépenses totales en machines et matériel et en produits de propriété intellectuelle des secteurs privé et public	28 723	0,937214
	DIF totale	431 558	0,890098

Sources : Statistique Canada, tableau 36-10-0222-01 ; calculs de l'auteur dans la présente annexe.

¹² Cette moyenne pondérée est égale à $(250\,839 \times 0,863395 + 13\,533 \times 0,914976 + 25\,208 \times 0,899380 + 39\,625 \times 0,973728 + 19\,591 \times 0,816839 + 54\,029 \times 0,943858 + 28\,723 \times 0,937214) / 431\,558 = 0,890098$.

L'élément 1 est celui de la consommation privée. Il additionne la consommation des ménages et celle des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). En 2017, ses 250 849 M\$ comptaient pour 58 % des 431 558 M\$ de la DIF totale du Québec. Les six autres éléments se partagent le reste, soit 181 709 M\$ ou 42 % de la DIF totale. Les éléments 2 à 5 forment la consommation publique. Ils distinguent les dépenses de rémunération de trois composantes des administrations publiques générales¹³, soit l'Éducation (élément 2), la Santé (élément 3) et tout le reste des administrations publiques générales (élément 4), et les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de ces trois composantes des administrations publiques générales (élément 5). Chacun des deux éléments 6 et 7 fait la somme des dépenses d'investissement de l'ensemble de trois groupes, soit les entreprises, les ISBLSM et les administrations publiques générales. L'élément 6 est celui des dépenses d'investissement en construction de l'ensemble de ces trois groupes. Il additionne la construction de bâtiments résidentiels, la construction de bâtiments non résidentiels et les travaux de génie. L'élément 7 est celui des dépenses d'investissement en machines, matériel et produits de propriété intellectuelle (PPI) de l'ensemble de ces trois mêmes groupes.

Je vais maintenant identifier la valeur monétaire de chacun de ces sept éléments (première colonne chiffrée du tableau A1) et estimer le rapport de prix Québec/Ontario qui lui est associé (deuxième colonne chiffrée).

Élément 1 : Dépenses de consommation privée

La consommation privée de 250 849 M\$ en 2017 regroupe les dépenses de consommation finale des ménages et des ISBLSM (tableau 36-10-0222-01 de Statistique Canada). Elle constitue la principale des sept composantes de la DIF énumérées au tableau A1. Pour l'estimation des prix, le point de départ est le tableau 18-10-0003-01 de Statistique Canada, qui présente les prix de détail à la consommation de 12 grandes villes canadiennes en 2017. Le tableau A2 compare les niveaux absolus des prix des huit grands groupes de produits estimés pour Montréal et Toronto, à base Canada = 100. Dans chaque groupe, l'estimation porte sur un nombre choisi de produits de nature et de qualité comparables. Ce nombre de produits est ici d'autant plus important, et la marge d'erreur des estimations de prix est par conséquent d'autant plus faible, que les très grandes tailles et la proximité géographique de Montréal et Toronto facilitent le jumelage des produits comparables et permettent de les identifier en plus grand nombre et avec une plus grande précision (Statistique Canada 2020). On constate que les prix à la consommation sont partout plus faibles à Montréal, sauf dans la catégorie des vêtements et chaussures (+1 %). L'avantage de Montréal en matière de prix est particulièrement prononcé dans les catégories du logement (-32,2 %) et des loisirs, formation et lecture (-25,0 %). Dans l'ensemble, le panier de consommation privée coûtait 16,4 % moins cher à Montréal qu'à Toronto.

¹³ Comme je l'ai rappelé plus haut, les administrations publiques générales comprennent les ministères et organismes des trois paliers de gouvernement, de même que les institutions publiques qui dépendent totalement ou presque du contrôle et du financement gouvernemental (comme l'éducation et la santé). Les entreprises gouvernementales n'en font pas partie, mais sont plutôt incluses avec les privées dans le grand secteur des entreprises.

Tableau A2. Comparaison des prix de détail à la consommation des huit grands groupes de produits à Montréal et à Toronto, année 2017

Groupe de produits	Prix Montréal (Canada = 100)	Prix Toronto (Canada = 100)	Rapport des prix Montréal/Toronto
Aliments	99	101	0,980
Logement	80	118	0,678
Dépenses courantes, ameublement et équipement	97	108	0,898
Vêtements et chaussures	102	101	1,010
Transports	101	111	0,910
Soins personnels et de santé	98	102	0,961
Loisirs, formation et lecture	84	112	0,750
Boissons, tabacs et cannabis	93	99	0,939
Moyenne d'ensemble	92	110	0,836

Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0003-01.

La consommation et l'investissement privés par habitant sont nominalement plus faibles à Montréal qu'à Toronto. L'une des raisons est que la charge fiscale est globalement plus élevée au Québec qu'en Ontario et réduit le revenu disponible des ménages, des ISBLSM et des entreprises pour consommer et investir. Cet affaiblissement de la consommation et de l'investissement privés au Québec dans le calcul de la DIF est cependant compensé de deux manières. D'une part, les impôts, taxes et cotisations plus lourds au Québec accroissent la capacité de dépenser des gouvernements. La DIF bénéficie donc d'une hausse de la consommation et de l'investissement publics qui compense au moins en partie la baisse qu'elle subit au titre de la consommation et de l'investissement privés. D'autre part, dans le cas des produits subventionnés (comme l'électricité, les services de garde et les droits de scolarité au Québec), c'est la division de la dépense en dollars courants (« nominale ») par les prix subventionnés eux-mêmes qui permet de recouvrer la valeur réelle de la DIF. Disons, par exemple, que, pendant que les ménages ontariens paient 10 000 dollars par année pour 250 jours de services de garde à 40 dollars par jour, les ménages québécois, eux, paient 2 500 dollars par année pour les mêmes 250 jours de services de garde, mais à 10 dollars par jour. La même consommation réelle de 250 jours de services dans la DIF s'obtient donc en divisant la dépense nominale de 10 000 dollars par 40 dollars en Ontario ($10\,000/40 = 250$) et la dépense nominale de 2 500 dollars par le prix subventionné de 10 dollars au Québec ($2\,500/10 = 250$). La division par le prix subventionné permet de capter correctement la valeur réelle du bien ou du service visé.

La comparaison officielle des prix de détail à la consommation privée de 2017 rapportée au tableau A2 porte sur deux villes (Montréal et Toronto) et non sur deux provinces

(Québec et Ontario). Afin d'estimer le rapport entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario (PDIFQC et PDIFON) comme le commande le tableau A1, il faut étendre la comparaison des prix de la consommation privée entre Montréal et Toronto présentée au tableau A2 à une comparaison plus large couvrant la consommation privée de l'ensemble du Québec relativement à l'ensemble de l'Ontario.

Pour y arriver, observons qu'on pourra estimer le niveau absolu des prix à la consommation privée du Québec relativement à celui du Canada pour 2017 (PQC/PCA) en multipliant le niveau des prix de Montréal qui apparaît à la dernière ligne du tableau A2 (PMTL/PCA) par une estimation du rapport entre le niveau des prix de l'ensemble du Québec et le niveau des prix de Montréal (PQC/PMTL). Même chose, mutatis mutandis, pour PON/PCA, qui sera le produit de PTOR/PCA par PON/PTOR. Le rapport entre le niveau des prix du Québec et celui de l'Ontario (PQC/PON) sera alors estimé en divisant le résultat du Québec (PQC/PCA) par celui de l'Ontario (PON/PCA). Bref, on a :

$$PQC/PON = (PQC/PCA)/(PON/PCA),$$

où :

$$PQC/PCA = (PMTL/PCA)*(PQC/PMTL) \text{ et } PON/PCA = (PTOR/PCA)*(PON/PTOR).$$

Ces opérations exigent donc des estimations préalables de PQC/PMTL et PON/PTOR. Pour y parvenir, j'ai suivi une suggestion de l'ancien statisticien en chef adjoint de Statistique Canada, Michael Wolfson. La base est le tableau 11-10-0066-01 de Statistique Canada, qui rapporte les seuils de la mesure du panier de consommation (MPC) pour une famille de référence dans cinq types de régions (selon leur taille) et dans les deux ou trois grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) de chaque province. Pour obtenir le seuil de la MPC d'ensemble de la province, il faut calculer la moyenne pondérée de ces seuils, les poids étant les pourcentages de la population totale qui habite chaque région (poids tirés du Recensement de 2016). Il y a deux grandes RMR au Québec, soit Québec (RMR1) et Montréal (RMR2), et trois en Ontario, soit la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau (RMR1), Hamilton (RMR2) et Toronto (RMR3). Le tableau A3 présente les poids démographiques et les seuils de la MPC des régions et des grandes RMR et, à la dernière ligne, les moyennes calculées pour l'ensemble du Québec et l'ensemble de l'Ontario.

Tableau A3. Poids démographiques et seuils de la MPC des régions et des grandes RMR, et moyennes pour l'ensemble du Québec et l'ensemble de l'Ontario, année 2017

Région	Québec		Ontario	
	Poids (%)	Seuil (\$)	Poids (%)	Seuil (\$)
Rurales	15,8	37 257	9,9	39 714
< 30 000	5,4	36 857	2,1	40 373
30 000 à 100 000	8,2	36 888	6,5	39 870
100 000 à 500 000	10,5	37 363	16,9	41 970
> 500 000	7,6	43 843
RMR1	9,8	38 984	7,4	46 123

RMR2	50,2	39 531	5,6	42 515
RMR3	44,1	46 975
Moyenne d'ensemble	100,0	38 490	100,0	44 306

Notes : Deux régions de plus de 500 000 habitants sont retenues en Ontario, soit celles de Kitchener-Cambridge-Waterloo et de London. Les parties québécoises ou ontariennes de Campbellton, Hawkesbury et Ottawa-Gatineau sont attribuées à leur province d'appartenance.

Source : Statistique Canada, tableau 11-10-0066-01 et Recensement de 2016.

Les résultats sont $PQC/PMTL = 38\,490/39\,531 = 0,974$ et $PON/PTOR = 44\,306/46\,975 = 0,943$. On constate que les seuils sont plus élevés à Montréal que dans l'ensemble du Québec et plus élevés à Toronto que dans l'ensemble de l'Ontario, mais que l'inégalité du revenu entre Montréal et l'ensemble du Québec est moins prononcée qu'entre Toronto et l'ensemble de l'Ontario. On a finalement :

$$PCQC/PCON = [(PMTL/PCA)/(PTOR/PCA)] * [(PQC/PMTL)/(PON/PTOR)]$$

$$= (92/110) * (0,974/0,943) = 0,863,$$

résultat qui a été inscrit d'avance à première ligne du tableau A1 et qui a été rapporté dans le corps du texte.

Une source d'erreur possible pour les estimations de PQC/PMTL et PON/PTOR est qu'elles sont basées sur des comparaisons de seuils de bas revenus et non pas sur des comparaisons de revenus de l'ensemble des ménages. L'hypothèse qui est faite implicitement dans le calcul du rapport PCQC/PCON entre les deux provinces n'est cependant pas qu'il y a absence d'erreur dans ces estimations pour PQC/PMTL et PON/PTOR, mais seulement que l'erreur est, en proportion, à peu près la même dans les deux provinces, de sorte qu'elle s'évanouit dans le calcul du rapport PCQC/PCON, puisque ce dernier calcul implique le rapport entre PQC/PMTL et PON/PTOR et non leurs niveaux absolus. Une erreur est toujours possible, mais elle n'est probablement pas très importante.

Éléments 2 à 5 : Dépenses de consommation publique

Les éléments 2 à 5 répartissent la consommation publique en quatre types de dépenses : les dépenses de rémunération de trois secteurs distincts des administrations publiques générales (éléments 2, 3 et 4) et les dépenses de fonctionnement de l'ensemble des administrations publiques générales (élément 5). Les montants dépensés en 2017 qui sont indiqués au tableau A1 au titre de ces quatre éléments ont été approximés comme suit. Pour l'Éducation et la Santé, les montants respectifs de 13 533 M\$ et 25 208 M\$ sont ceux qui apparaissent au Budget de dépenses 2017-2018 du Secrétariat du conseil du trésor du Québec (2017, page 46). Par ailleurs, le tableau de données 3610-0450 de Statistique Canada établit à 97 957 M\$ la valeur totale de la consommation publique (dépenses de consommation des administrations publiques) au Québec en 2017. Sous l'hypothèse que les dépenses de rémunération de l'ensemble des administrations

publiques générales équivalaient à 80 % de ce total, on obtient que les dépenses de rémunération des administrations publiques générales autres que l'Éducation et la Santé pouvaient être estimées à 39 625 M\$ (car $0,8 \times 97\,957 - 13\,533 - 25\,208 = 39\,625$) et les dépenses de fonctionnement de l'ensemble des administrations publiques générales, à 19 591 M\$ ($0,2 \times 97\,597 = 19\,591$).

Il faut maintenant estimer les rapports de coûts entre le Québec et l'Ontario correspondant aux quatre éléments 2 à 5 et les inscrire dans la colonne de droite du tableau A1. Dans le cas des trois dépenses de rémunération des administrations publiques générales (éléments 2, 3 et 4), j'ai eu recours aux données annuelles 2017 de Statistique Canada sur la rémunération horaire globale. Pour l'Éducation, la comparaison salariale entre le Québec et l'Ontario est fournie par les données des services d'enseignement publics ; pour la Santé, par celles des soins de santé publics ; pour le reste des administrations publiques, par celles des ministères et organismes gouvernementaux pour l'ensemble des paliers de gouvernement. Les résultats sont rapportés au tableau A4 et inscrits au tableau A1.

Tableau A4. Rémunération horaire globale dans les services d'enseignement publics, les soins de santé publics et les ministères et organismes gouvernementaux au Québec et en Ontario, année 2017

Industrie	Québec (\$)	Ontario (\$)	Rapport Québec/Ontario
Services d'enseignement publics	44,66	48,81	0,914976
Soins de santé publics	36,29	40,35	0,899380
Ministères et organismes gouvernementaux (tous les paliers)	53,00	54,43	0,973728

Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0480-01 et 36-10-0489-01.

Dans le cas des dépenses de fonctionnement des administrations publiques générales (élément 5), j'ai utilisé une moyenne pondérée de quatre des huit grandes catégories de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui apparaissent les plus pertinentes à ce vaste ensemble. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, ainsi que les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations. Elles incluent un vaste ensemble de dépenses, tels que les loyers, les assurances, les charges d'intérêts et d'amortissement pour les édifices, l'ameublement et l'équipement, l'entretien et les réparations, l'eau, le combustible, l'électricité, les communications, les produits de nettoyage, les fournitures de bureau, l'achat, la location et l'utilisation de véhicules, le transport local et interurbain, les services de voyage, les frais de formation, les livres et abonnements, la publicité, l'impartition, etc.

Cette liste de dépenses permet de juger que, parmi les huit grandes catégories de l'IPC énumérées au tableau A2, les quatre qui sont les plus pertinentes pour le fonctionnement des administrations publiques sont le logement, les dépenses courantes, les transports et

les loisirs, formation et lecture. Les quatre autres catégories de l'IPC, soit l'alimentation, les vêtements, les soins personnels et de santé et les boissons, tabacs et cannabis, ne sont pas retenues. Les poids utilisés pour le calcul de la moyenne des quatre catégories pertinentes reproduisent ceux que Statistique Canada employait pour l'IPC en 2017 (Lehto 2024, tableau 1). Le tableau A5 présente les résultats.

Tableau A5. Comparaison des prix à la consommation de quatre catégories de produits pertinentes pour la consommation publique au titre du fonctionnement, et moyennes des rapports de prix entre Montréal et Toronto, année 2017

Catégorie	Poids (en %)	Prix Montréal (Canada = 100)	Prix Toronto (Canada = 100)	Rapport des prix
Logement	38,3	80	118	0,678
Dépenses courantes, ameublement et équipement	18,5	97	108	0,898
Transports	28,0	101	111	0,910
Loisirs, formation et lecture	15,2	84	112	0,750
Moyenne pondérée (villes)	100,0	89,6	113,3	0,791
Moyenne pondérée (prov.)	100,0	87,3	106,8	0,816

Sources : Statistique Canada, tableau 1810-0003 ; Rebecca Lehto (2024, tableau 1) ; calculs de l'auteur.

Sur base Canada = 100, le niveau moyen de l'indice ainsi pondéré était de 89,6 à Montréal et de 113,3 à Toronto et le rapport entre les deux, de $89,6/113,3 = 0,791$. Une fois redressé pour comparer l'ensemble du Québec à l'ensemble de l'Ontario avec la méthode Wolfson développée pour le tableau A3, le niveau moyen de l'indice diminue à 87,3 au Québec et à 106,8 en Ontario et le rapport entre les deux augmente à $87,3/106,8 = 0,816$. Ce dernier chiffre est inscrit à la ligne 5 du tableau A1.

Éléments 6 et 7 : Dépenses d'investissement privé et public

Les dépenses d'investissement privé et public, appelées « formation brute de capital fixe » dans les comptes économiques, sont celles de trois secteurs : les entreprises, les ISBLSM et les administrations publiques générales. Je distingue deux grands types d'investissement : les dépenses totales d'investissement en construction (bâtiments résidentiels et non résidentiels et travaux de génie) et les dépenses totales d'investissement en machines, matériel (armement inclus) et PPI (prospection minière, recherche et développement, et logiciels).

Le tableau A6 répartit la valeur totale de ces deux types d'investissements du Québec dans leurs trois secteurs d'origine en conformité avec les données de Statistique Canada pour 2017. Les chiffres québécois de 54 029 M\$ pour la construction et de 28 723 M\$ pour les machines, matériel et PPI qui apparaissent au bas du tableau A6 pour l'ensemble

des trois secteurs sont les valeurs des éléments 6 et 7 de la DIF. Ils sont reportés au tableau A1.

Tableau A6. Dépenses totales d'investissement en construction et en machines, matériel et produits de propriété intellectuelle (PPI) selon le secteur d'origine au Québec, année 2017

Secteur d'origine	Construction (M\$)	Machines, matériel et PPI (M\$)	Investissement total (M\$)
Entreprises	43 018	21 547	64 565
ISBLSM	252	103	355
Administrations publiques générales	10 759	7 073	17 832
Total	54 029	28 723	82 752

Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0096-01, 36-10-0099-01 et 36-10-0222-01.

Il faut maintenant comparer les niveaux absolus des prix de chacun des deux types d'investissement au Québec et en Ontario pour l'ensemble des secteurs privé et public. Il n'y a pas de données disponibles sur les coûts unitaires totaux de la construction et des machines, matériel et PPI. Pour obvier à cette carence de données, il faut faire porter les comparaisons sur les coûts unitaires du travail, c'est-à-dire les rémunérations horaires globales, dans la construction et dans les principales industries qui fournissent à la construction et aux machines, matériel et PPI la majorité de leurs intrants intermédiaires. Je retiens comme « principales industries » celles des mines et carrières, de la fabrication (surtout), des services financiers et des services professionnels, scientifiques et techniques. Comme on verra au tableau A8 plus loin, ces quatre industries sont sources de plus de 90 % des coûts des intrants intermédiaires dans la construction et dans la production de machines, matériel et PPI.

Pour la construction, le rapport entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario est estimé comme une moyenne pondérée des rapports interprovinciaux 1) des rémunérations horaires dans l'industrie de la construction elle-même ; 2) des rémunérations horaires dans les quatre industries qui procurent le plus d'intrants intermédiaires à la construction ; et 3) des coûts des importations interprovinciales et internationales. Pour les machines, matériel et PPI, le rapport entre les niveaux absolus des prix des deux provinces est estimé comme une moyenne pondérée 1) des rapports interprovinciaux des rémunérations horaires globales dans les quatre principales industries d'intrants intermédiaires ; et 2) des coûts des importations interprovinciales et internationales.

L'estimation repose donc sur deux ingrédients : 1) les rapports particuliers de rémunérations horaires entre le Québec et l'Ontario pour l'industrie de la construction et pour les quatre principales industries qui procurent leurs intrants intermédiaires à la construction et aux machines, matériel et PPI ; et 2) un jeu de pondérations permettant de combiner ces rapports particuliers de rémunérations horaires avec un rapport des coûts

unitaires des importations interprovinciales et internationales pour en tirer la moyenne pondérée qui définira un rapport global.

Le premier de ces deux ingrédients est présenté au tableau A7. On y rapporte les données annuelles 2017 des rémunérations horaires globales des industries impliquées directement ou indirectement dans l'industrie de la construction au Québec et en Ontario. On voit que la rémunération horaire est inférieure de moins de 2 % à celle de l'Ontario dans la construction elle-même, mais que les industries qui fournissent des intrants à la construction et aux machines, matériel et PPI affichent des rémunérations horaires étant de 6 à 16 % plus faibles au Québec qu'en Ontario. La dernière ligne du tableau ajoute la perspective des importations interprovinciales et internationales. On y fait, dans leur cas, l'hypothèse que la pression concurrentielle au Canada et à l'étranger est suffisante pour établir leurs coûts unitaires à peu près au même niveau au Québec et en Ontario. Dans ces conditions, on suppose en fait que le rapport entre les coûts unitaires des importations des deux provinces est égal à l'unité.

Tableau A7. Rémunération horaire globale dans les industries de la construction, des mines et carrières, de la fabrication, des services financiers et des services professionnels, scientifiques et techniques au Québec et en Ontario, année 2017

Industrie	Québec (\$)	Ontario (\$)	Rapport Québec/Ontario
Construction	37,89	38,46	0,985179
Mines et carrières	48,95	58,45	0,837468
Fabrication	37,86	41,62	0,909659
Services financiers	46,02	49,19	0,935556
Services professionnels, scientifiques et techniques	37,70	41,97	0,898261
Importations interprovinciales et internationales	1,000000

Notes : La rémunération horaire globale est la somme des salaires et traitements et des contributions des employeurs aux régimes publics et privés d'assurance et de retraite, le tout divisé par le nombre total d'heures travaillées. Les mines et carrières excluent le pétrole et de gaz.

Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0489-01.

Le second ingrédient est le jeu de pondérations permettant de calculer la moyenne pondérée des rapports de rémunérations horaires et de coûts unitaires des importations en 2017 qui sont rapportés dans la dernière colonne du tableau A7. Pour y arriver, le tableau A8 décompose les dépenses totales (coûts totaux) en construction et en machines, matériel et PPI dans leurs éléments constitutifs : coûts du travail, coûts des intrants intermédiaires, coûts du capital, impôts nets sur la production et excédent d'exploitation. Les données présentées sont celles de l'ensemble du Canada et non celles du Québec, parce que les données provinciales ne sont pas disponibles. L'erreur possible en raison de cette approximation des données du Québec par celles du Canada entier ne devrait

cependant pas être trop sérieuse. Les parts relatives importantes des coûts des intrants intermédiaires (surtout de la fabrication) soulignent le rôle appréciable joué par les coûts unitaires indirects du travail dans les coûts totaux de la construction et des machines, matériel et PPI et justifient leur prise en compte.

Tableau A8. Coûts totaux du travail, des intrants intermédiaires et du capital, impôts nets et excédent d'exploitation dans l'investissement en construction, et coûts des intrants intermédiaires dans l'investissement en machines, matériel et PPI au Canada, année 2017

Sources des coûts	Dépenses de construction		Dépenses en machines, matériel et PPI	
	(M\$)	(%)	(M\$)	(%)
Coûts directs du travail en construction	104 279	31,1
Coûts des intrants en mines et carrières	11 950	3,6	5 479	3,7
Coûts des intrants en fabrication	116 873	34,9	104 991	71,1
Coûts des intrants en services financiers	12 753	3,8	2 494	1,7
Coûts des intrants en services professionnels, scientifiques et techniques	25 724	7,7	22 560	15,3
Coûts des autres intrants intermédiaires	15 398	4,6	12 202	8,3
Coûts du capital	11 525	3,4
Impôts nets sur la production	12 607	3,8
Excédent d'exploitation	23 803	7,1
Total des coûts	334 912	100,0	147 726	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux 3610-0084 et 3610-0217.

Tel qu'annoncé, le tableau A9 estime le rapport global 2017 entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario comme une moyenne pondérée des rapports interprovinciaux 1) des rémunérations horaires dans l'industrie de la construction elle-même ; 2) des rémunérations horaires dans les quatre industries qui procurent le plus d'intrants intermédiaires à la construction ; et 3) des coûts unitaires des importations interprovinciales et internationales. Il combine à cette fin les données des tableaux A7 et A8.

Tableau A9. Poids des rémunérations industrielles et des importations interprovinciales et internationales au Québec produisant une moyenne estimative pondérée des rapports de prix entre le Québec et l'Ontario pour les dépenses de construction et en machines, matériel et PPI, année 2017

Source des coûts	Construction	Machines, matériel et PPI
------------------	--------------	---------------------------

	Poids (%)	Rapport QC/ON	Poids (%)	Rapport QC/ON
Rémunération construction	31	0,985179
Rémunération mines et carrières	4	0,837468	3	0,837468
Rémunération fabrication	38	0,909659	51	0,909659
Rémunération services financiers	4	0,935556	1	0,935556
Rémunération services professionnels scientifiques et techniques	8	0,898261	11	0,898261
Coût unitaire des importations interprovinciales et internationales	15	1,000000	34	1,000000
Moyenne pondérée	100	0,943858	100	0,937214

Sources : Données des tableau A7 et A8 ; calculs de l'auteur.

Dans le tableau A9, le poids de la rémunération dans la construction au Québec, soit 31 %, est directement reporté de la première ligne du tableau A8. Le poids des importations internationales dans la construction était d'environ 10 % en 2017 selon le tableau 36-10-0113-01 de Statistique Canada. Mais cette approximation doit être redressée à 15 % lorsqu'on lui ajoute les importations en provenance des autres provinces selon l'indication du tableau 36-10-0222-01 de Statistique Canada. Le poids résiduel de la rémunération dans la construction, soit 54 % (car $100 - 31 - 15 = 54$), est attribué aux quatre principales industries qui lui fournissent ses intrants intermédiaires au prorata de leurs poids respectifs dans le tableau A8, soit 4 % aux mines et carrières, 38 % à la fabrication, 4 % aux services financiers et 8 % aux services professionnels, scientifiques et techniques. En combinant avec les rapports de rémunération du tableau A7, on obtient une moyenne estimative pondérée de 0,944 pour le rapport entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario pour les dépenses de construction.

Dans le cas des dépenses en machines, matériel et PPI, le poids des importations internationales au Québec (arrivant par la voie des intrants intermédiaires) était d'environ 23 % en 2017 selon le tableau 36-10-0113-01 de Statistique Canada. Cette approximation est redressée à 34 % lorsque les importations en provenance des autres provinces sont prises en compte. Le poids résiduel de la rémunération, soit 66 % ($100 - 34 = 66$), est attribué aux quatre principales industries sources d'intrants intermédiaires au prorata de leurs poids respectifs du tableau A8, soit 3 % aux mines et carrières, 51 % à la fabrication, 1 % aux services financiers et 11 % aux services professionnels, scientifiques et techniques. En combinant avec les rapports de rémunération du tableau A7, on obtient une moyenne estimative pondérée de 0,937 pour le rapport entre les niveaux absolus des prix du Québec et de l'Ontario pour les dépenses en machines, matériel et PPI.

Les moyennes pondérées pour les deux types d'investissement obtenues au tableau A9, soit respectivement 0,944 et 0,937, sont inscrites au tableau A1. Cela complète le développement du tableau A1, dont la dernière ligne présente le résultat de 89,0 % pour le rapport global entre le niveau moyen des prix de la DIF du Québec et celui de l'Ontario en 2017. La hauteur de la trajectoire entière du rapport entre le niveau de vie du

Québec et celui de l'Ontario illustrée par la figure 1 dans le corps du texte est ajustée en conséquence.

Références

Fonds monétaire international. 2024. *World Economic Outlook Database October 2024*. Washington DC, octobre. Au lien [World Economic Outlook Database, October 2024 \(imf.org\)](https://data.imf.org/?ts=WorldEconomicOutlookDatabase:October2024).

Helliwell, John, Richard Layard, Jeffrey Sachs, Jan-Emmanuel De Neve, Lara Aknin et Shun Wang. 2024. *World Happiness Report 2024*, Wellbeing Research Centre, Oxford University, Royaume-Uni.

Lehto, Rebecca. 2024. « Une analyse de la mise à jour du panier de l'indice des prix à la consommation de 2024, sur la base des dépenses de 2023. » *Série analytique des prix*, n° 62F0014M au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, juin.

Ministère des Finances du Québec. 2024. *Le point sur la situation économique et financière du Québec*. Québec, novembre.

Polèse, Mario. 2020. « How one city makes housing affordable: the Montreal example. » *City Journal*, hiver.

Secrétariat du Conseil du trésor du Québec. 2017. *Budget de dépenses 2017-2018. Renseignements supplémentaires*. Québec, mars.

Statistique Canada. 2020. « Indices comparatifs des prix des biens et services à la consommation entre les villes : Méthodologie ». Au lien [Indices comparatifs des prix des biens et services à la consommation entre les villes 2020 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/26-669-x/2020001/article/00001-eng.htm).